



Lausanne, le 4 octobre 2017

L'Assemblée des délégué-e-s de la Caisse de Pension de l'Etat de Vaud (CPEV), réunie le 3 octobre 2017, a refusé à l'unanimité le projet de plan de prévoyance 2019 qui lui a été soumis par le Conseil d'administration. Nos trois organisations constatent qu'en dépit d'une bonne santé financière et d'un taux de couverture aujourd'hui à hauteur de 75%, objectif censé être atteint en 2030, le plan proposé péjore incontestablement les conditions de retraite des fonctionnaires vaudois.

Ce plan prévoit notamment un recul de l'âge de retraite de deux ans, un âge terme à 65 ans, une rente de plein droit après 40 ans de service et non plus 38 et une baisse du taux technique. Tout ceci est inacceptable. Nos trois organisations soutiennent donc pleinement la position de l'Assemblée des délégué-e-s de la CPEV.

Une rencontre avec le Conseil d'Etat a donc d'ores et déjà été demandée en urgence pour faire le point sur les péjorations évoquées ci-dessus et faire l'analyse de la situation. Nous constatons un double effet pervers lié d'une part à la contrainte induite par la Loi sur la Prévoyance Professionnelle (LPP) qui exige la présentation d'un plan de financement tous les cinq ans, quels que soient les résultats de la caisse et, d'autre part l'interdiction faite au Conseil d'Etat de procéder à un nouveau financement par l'article 23 de Loi sur la Caisse de Pensions (LCP).

Nos trois organisations syndicales, SUD, FSF et SSP, entendent tout mettre en œuvre pour empêcher la dégradation des prestations actuelles pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la fonction publique vaudoise. Elles appellent à tenir une Assemblée du Personnel de l'Etat de Vaud le jeudi 2 novembre 2017.

Personnes de contact :

- SUD : Diana Vonlanthen : 079 606 43 09
- FSF : Jérôme Farine : 079 610 90 02
- SSP : Raphaël Ramuz : 079 321 11 87